

Plan de lutte contre le frelon asiatique

Dans le cadre d'un plan de lutte contre le frelon asiatique, la commune d'Estrées participe à un groupe de travail supervisé par Douaisis Agglo, l'objectif étant d'organiser et de coordonner nos actions pour mieux combattre cette invasion. Plusieurs pièges sélectifs, financés par la commune, ont été installés stratégiquement sur notre territoire (notamment chez et autour de nos apiculteurs qui sont très touchés par l'arrivée de ces frelons). 2 personnes référentes ont été nommées au sein du village afin de suivre et collecter les informations de piégeage, de colonisation et de destruction des nids. Les données collectées permettent de mieux comprendre ce prédateur, mieux l'éliminer et mieux protéger la biodiversité. Vous pouvez également participer à cette lutte. Si vous avez installé un ou plusieurs pièges, si vous avez vu un nid chez vous ou autour de chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous serez mis en relation avec un des référents pour collecter vos informations de piégeage, vos retours d'expérience... Pour l'instant, la destruction de nids installés sur un terrain privé de la commune reste à la charge du propriétaire. Avec l'aide de Douaisis Agglo nous étudions différentes solutions pour réduire l'impact financier des interventions.

Enfin, si vous souhaitez installer un piège, les référents pourront vous informer sur le type de piège à privilégier, son implantation et son utilisation. Certains pièges vendus dans le commerce ont un impact négatif et sont interdits dans le cadre du plan de lutte régional.

Merci pour votre aide.

Douaisis Agglo Tourisme – Journées solidaires

Douaisis Agglo Tourisme relance son opération de solidarité à destination des habitants de Douaisis Agglo pour 2024. Cette action, baptisée « Journées solidaires », consiste à proposer aux habitants de DOUAISIS AGGLO, disposant de revenus modérés, de découvrir les équipements du territoire, en leur accordant une journée de découverte moyennant 1 € symbolique pour les participants.

Cette opération sera organisée le jeudi et le vendredi (hors 15 août) sur une période s'étalant du 15 juillet au 16 août 2024.

Cette année le programme de ces journées serait : matinée découverte à Orionis le Planétarium du Douaisis puis l'après-midi à Loisiparc. Le pique-nique étant à la charge des participants.

Toute personne intéressée peut se manifester en Mairie dans les plus brefs délais.

À la suite de cela, un planning ainsi qu'un nombre de places sera accordé pour notre commune. Douaisis Agglo Tourisme se chargera de la logistique ainsi que du transport des personnes en bus depuis notre commune (regroupement possible avec d'autres communes en fonction du nombre d'inscrits).



Ateliers numériques

Animateur

Julien PIECZYNSKI

REPUBLICQUE FRANÇAISE
CONSEILLER NUMERIQUE

Horaires

Vendredi
10h-11h30

Lieu

Médiathèque d'Estrées

Basiques de l'ordinateur

3 séances
20/09/2024
27/09/2024
04/10/2024

Tablette & smartphone

2 séances
11/10/2024
18/10/2024

Internet

3 séances
15/11/2024
22/11/2024
29/11/2024

Gratuit pour les adhérents



L'appli du Centre App sira59

Centre Socioculturel L'Ostrevent & la Sensée

INSCRIPTIONS :
03.27.89.51.74
WWW.SIRA59.FR

Envoyez-nous vos articles ! Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 juillet**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Juillet 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des verres 	Permanence de l'Assistante Sociale 14h30 à 16h Ramassage des végétaux et des recyclables 		Mairie fermée	Elections législatives /!\ Salle des mariages - Mairie 8h-18h
8	9	10	11	12	13	14
Centre de loisirs					Mairie fermée	Fête Nationale 10h30 – Mairie Médailles du travail 11h – Monument aux morts : Cérémonie du 14 juillet 1789 Animations au stade
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck 	Balayage des rues	18h - Messe en l'honneur de Notre Dame du Mont Carmel	
15	16	17	18	19	20	21
Centre de loisirs					Mairie fermée	Fêtes du Mont Carmel
Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables 		Fêtes du Mont Carmel	
22	23	24	25	26	27	28
Centre de loisirs					Mairie fermée	
Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables Food Truck 			
29	30	31	27	28	29	30
Centre de loisirs					Mairie fermée	
Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables 			

Fêtes du Mont Carmel – 20 au 22 juillet 2024

Les fêtes du Mont Carmel auront lieu du 20 au 22 juillet prochain. **Vous trouverez ci-joint le programme, sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.** Des informations vous seront également communiquées au fil de l'eau via le panneau lumineux et les réseaux sociaux. Réservez dès à présent votre week-end.

Inscriptions brocante de la fête du Mont Carmel

Les inscriptions pour la brocante des fêtes du Mont Carmel auront lieu :

- Le mercredi 26 juin de 17h30 à 19h30 : riverains (en Mairie, salle des mariages)
- Le samedi 29 juin de 9h à 11h : estrésiens (à la médiathèque)
- Le samedi 6 juillet de 9h à 11h : ouvert à tous (à la médiathèque)
- Le mercredi 17 juillet (s'il reste des places) de 17h30 à 19h30 : ouvert à tous (en Mairie, salle des mariages)

La brocante aura lieu le samedi 20 juillet de 8h à 13h. Installation à partir de 6h.

Lors de l'inscription, les exposants doivent fournir leur pièce d'identité et la copie de la carte grise du véhicule qui rentrera dans la brocante. Les autres véhicules ne seront pas autorisés à entrer. Tarif : 5€ l'emplacement de 5 mètres.

Food Truck « Au plaisir »

Le Food truck « Au plaisir » sera à Estrées les **jeudis 11 et 25 juillet en soirée**. Réservation au 06 17 63 50 56.

Balayage des rues

Un balayage mécanique sera réalisé dans les rues du village le vendredi 12 juillet. Nous vous demandons donc impérativement, à compter de 8 heures, de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le bon nettoyage des fils d'eau.

Fête du 14 juillet et diplômes aux médaillés du travail

La cérémonie commémorative de la Fête Nationale aura lieu le 14 juillet 2024 à 11h au Monument aux Morts. Le rassemblement est prévu à 10h45 devant la Mairie. Une deuxième cérémonie se tiendra devant la Stèle A.F.N. pour procéder à la remise de la Médaille de Fidélité, Promotion 2024, à Michel DUQUENNE, Ancien Combattant Algérie, Porte Drapeau de la Section d'ESTREES, pour services rendus à la Section et aux Sections d'Anciens Combattants C.A.T.M de l'Arrondissement de DOUAI.

Ces cérémonies seront précédées à 10h30 de la remise des diplômes aux médaillés du travail et suivie du verre de l'amitié.

Respect du voisinage

L'enthousiasme fait parfois oublier à certaines personnes qu'elles ont des voisins qui les entendent. Fêtes, chants et musiques, travaux... peuvent, à la longue, gêner la tranquillité des voisins. Le bruit ou les nuisances générés par vos voisins peuvent constituer des troubles de voisinage et être sanctionnés sous certaines conditions.

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter vos voisins et de limiter les activités trop bruyantes, notamment après 22 h.

Le printemps est là, **les déchèteries sont ouvertes** et nous vous rappelons que **les feux de toutes natures sont interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel.

Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157. **Pensez à votre voisinage !**

Tonte des pelouses

Nous vous rappelons ci-dessous les horaires de tonte pour ne pas occasionner de gêne vis-à-vis de votre voisinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Elections législatives – Dimanche 30 juin et 7 juillet 2024

Les élections législatives se tiendront les 30 juin et 7 juillet prochains. La salle des fêtes étant louée, en accord avec les services préfectoraux, **le bureau de vote se situera salle des Mariages de la Mairie**. Celui-ci sera ouvert de 8h00 à 18h00. L'accès se fera par la porte coté salle des Mariages.

Vous devrez impérativement fournir une pièce d'identité pour accéder au bureau de vote. La présentation d'une pièce d'identité via le dispositif France identité numérique n'est pas autorisée pour ce scrutin.

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent (ou en ligne si vous disposez d'une identité numérique).
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Mairie – horaires d'été

En raison des congés annuels, les horaires de la mairie sont modifiés sur la période de juillet et août. Durant cette période, la mairie sera fermée le samedi.

Les horaires habituels seront maintenus :

- Le lundi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30
- Le mardi, mercredi et vendredi : de 9h15 à 11h45
- Le jeudi : fermée

Pas de dossiers d'urbanisme en juillet et août.

Médiathèque – horaires d'été

La médiathèque sera fermée du 15 juillet au 19 août inclus. Réouverture le lundi 26 août aux horaires habituels.

Permanence de l'assistante sociale

Prochaine permanence le 4 juillet. Mme CAULIER, Assistante Sociale, n'assurera pas de permanences en août.

Information circulation – Pont du Moulinet

Le pont du Moulinet (Pont de Gœulzin) va subir des travaux de réfection à compter de juillet/août 2024.

La circulation sur cet ouvrage sera restreinte par la neutralisation d'une voie avec alternat piloté par feux tricolores de part et d'autre du pont pour 14 mois prévisionnels.

Des déviations seront mises en place par les services du département.

ALSH – Eté 2024

Cet été le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.